

Comparaison des produits offerts aux grossistes : produit Solutions d'affaires pour les grossistes et produit Marché intermédiaire pour les grossistes

Garanties	Produit Solutions d'affaires pour les grossistes		Produit Marché intermédiaire pour les grossistes	
Premier groupe – Montant global	Montant	Franchise	Montant	Franchise
Frais de recharge des installations d'extincteurs automatiques	250 000 \$	1 000 \$	500 000 \$	1 000 \$
Marques et étiquettes				
Détériorations immobilières du fait d'un vol				
Responsabilité professionnelle				
Aménagements paysagers et plantes, arbres, arbustes ou fleurs en croissance en plein air				
Clés et serrures				
Contenu à usage professionnel nouvellement acquis				
Effets personnels des dirigeants, des employés, des clients et des invités				
Honoraires professionnels				
Augmentation saisonnière du stock				
Deuxième groupe – Montants de garantie supplémentaires	Montant	Franchise	Montant	Franchise
Comptes clients	100 000 \$	S.O.	250 000 \$	S.O.
Bâtiment et contenu à usage professionnel à une situation nouvellement acquise	1 500 000 \$	1 000 \$	1 500 000 \$	1 000 \$
Améliorations du bâtiment en cours de construction	250 000 \$	1 000 \$	250 000 \$	1 000 \$
Améliorations du bâtiment	50 000 \$		50 000 \$	
Contenu à usage professionnel à l'extérieur des lieux assurés	50 000 \$	1 000 \$	100 000 \$	1 000 \$
Contenu à usage professionnel en cours de transport	25 000 \$	1 000 \$	50 000 \$	1 000 \$
Biens à usage professionnel se trouvant dans une résidence	10 000 \$	1 000 \$	50 000 \$	1 000 \$
Dispositions légales	100 000 \$	S.O.	100 000 \$	S.O.
Garantie polyvalente	50 000 \$	S.O.	50 000 \$	S.O.
Frais de dépollution du sol et de l'eau	50 000 \$	1 000 \$	50 000 \$	1 000 \$
Biens confisqués ou saisis	10 000 \$	1 000 \$	25 000 \$	1 000 \$
Mise à niveau avec des produits écologiques ou écoénergétiques	250 000 \$	S.O.	250 000 \$	S.O.
Frais engagés pour accélérer les réparations	50 000 \$	S.O.	50 000 \$	S.O.
Frais supplémentaires	50 000 \$	S.O.	50 000 \$	S.O.

Comparaison des produits offerts aux grossistes : produit Solutions d'affaires pour les grossistes et produit Marché intermédiaire pour les grossistes

Garanties	Produit Solutions d'affaires pour les grossistes		Produit Marché intermédiaire pour les grossistes	
Deuxième groupe – Montants de garantie supplémentaires	Montant	Franchise	Montant	Franchise
Surfaces extérieures	50 000 \$	1 000 \$	50 000 \$	1 000 \$
Objets d'art, articles désignés	Au choix	1 000 \$	Au choix	1 000 \$
Objets d'art, articles non désignés	50 000 \$	1 000 \$	100 000 \$	1 000 \$
Frais de lutte contre les incendies	25 000 \$	S.O.	25 000 \$	S.O.
Infestation	10 000 \$	1 000 \$	10 000 \$	1 000 \$
Frais d'inspection et d'approbation	10 000 \$	S.O.	10 000 \$	S.O.
Assurance flottante des installations	25 000 \$	1 000 \$	50 000 \$	1 000 \$
Franchise en cas de tremblement de terre – Installations				
Franchise en cas d'inondation – Installations				
Enlèvement				
Enlèvement – 90 jours	Inclus	S.O.	Inclus	S.O.
Enlèvement des déblais provenant de biens assurés	100 000 \$	S.O.	100 000 \$	S.O.
Enlèvement des déblais poussés par le vent	Inclus	S.O.	Inclus	S.O.
Récompense	10 000 \$	S.O.	10 000 \$	S.O.
Contamination des marchandises	25 000 \$	1 000 \$	25 000 \$	1 000 \$
Détérioration des marchandises	25 000 \$/25 km	1 000 \$	25 000 \$/100 km	1 000 \$
Documents de valeur et archives	100 000 \$	S.O.	250 000 \$	S.O.
Garantie des objets de valeur	5 000 \$	1 000 \$	10 000 \$	1 000 \$

Avenants offerts aux grossistes du marché intermédiaire

- Garantie de taux (trois ans) (MI)
- Garantie contre les champignons (MI)
- Dégradation des moules (MI)
- Matériel de nouvelle génération (MI)
- Contamination radioactive (MI)
- Garantie supplémentaire – Enlèvement des biens assurés, formule étendue (MI)
- Situations non désignées (MI)
- Commissions, droits et redevances (MI)
- Retard de démarrage (MI)
- Pénurie d'eau retenue (MI)
- Frais de recherche et de développement (pertes effectivement subies) (MI)
- Frais de recherche et de développement (assurance prolongée et assurance restreinte) (MI)

* Les montants indiqués sont les montants par défaut, il est possible de souscrire des montants supérieurs.